



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France Télécom

Question écrite n° 17830

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur les critiques de la Commission européenne à l'égard de l'aide de l'Etat à France Télécom. Dans le cadre de l'augmentation récente de capital, la Commission européenne estime que le soutien de l'Etat à l'opérateur est « susceptible d'avoir faussé la concurrence », soulignant que « la mise à disposition par l'Etat d'une somme très importante, sans requérir de garanties particulières » peut avoir constitué un soutien et créé « un effet de confiance » permettant à l'opérateur « d'améliorer ses conditions d'accès au marché ». Il lui demande la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de cette prise de position de la Commission européenne.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17830

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2003, page 3599